

Et cependant quels services immenses ne rendent-elles pas à l'Etat en recueillant des pauvres, des infirmes, des vieillards que l'Etat, sans elles, serait obligé de soulager et de nourrir ?

Voici, par exemple, les Petites Sœurs des Pauvres qui viennent de faire construire un grand et magnifique hospice. Il était nécessaire, car leur maison de la rue Forfar est remplie, et tous les jours elles se voient obligées de refuser des malheureux qui viennent leur demander asile. Cet hospice pourra recevoir deux cents vieillards, rien que des vieillards, des infirmes, des indigents : ce sera la famille aimée des Petites Sœurs.

Ne dites pas que l'hospice est trop beau. Il est beau, nous l'avouons, mais tout ce qui sent le luxe en a été banni : et du reste, nous ne sommes plus au temps où l'on n'avait que du mépris pour les déshérités de la fortune, nous sommes chrétiens et nous croyons que nous ne pouvons jamais trop faire pour soulager les membres délaissés et souffrants de Jésus-Christ.

Le nouvel hospice est un monument qui fera la gloire de notre ville. Or, comment s'est-il bâti, comment a-t-il été payé ? Un grand nombre de personnes de Montréal n'en ont peut-être pas entendu parler. Les Petites Sœurs ont reçu quelques secours d'une riche famille de Bégigny ; ici, elles ont prié le bon saint Joseph, ce *dévoué procureur* qui les assiste toujours d'une manière si merveilleuse ; elles se sont adressées à la générosité de quelques citoyens ; elles ont quêté sans bruit, elles ont organisé une *tombola* et c'est tout. Le commerce et l'industrie n'ont pas souffert, le palais des pauvres est presque terminé, et il sera entièrement payé avant longtemps ; les vieillards sans abri et sans pain y seront reçus par centaines et soignés comme sont soignés des fils par la plus tendre et la plus dévouée des mères.

Qui serait sans admiration pour une œuvre si belle ? Voyons, franchement, serait-il juste que l'on vint imposer des taxes à cette maison ? L'exemption des impôts est un moyen, un faible moyen, il nous semble, pour la ville, de reconnaître le dévouement sans bornes des religieux et les services inappréciables que le peuple en reçoit.

Pourtant le mot d'ordre semble aujourd'hui donné : égalité, égalité, dit-on, pas de privilèges ; la taxe pour tous les individus, toutes les congrégations, toutes les propriétés. Mon Dieu ! si l'on en vient là, nous ne voyons pas trop ce qu'y gagnera la so-